DOSSIER DE CANDIDATURE 2024

**Une image contenant texte, habits, personne

Description générée automatiquement**

*SAVE THE DATE !*

***Grand Oral:*** *Jeudi 26 Septembre 2024*

*Les dossiers de candidatures peuvent être soumis jusqu’au*

*Jeudi 5 Septembre 2024 à 18h.*

***Cérémonie 9ème NUIT DE LA RSE :*** *Lundi 14 Octobre 2024*

À remettre avant le Jeudi 5 Septembre à 18h.

Ce dossier doit être rempli par tous les candidats potentiels.

Il permettra de classer les candidatures dans l’une des 4 catégories de l’événement et de préparer le book pour le jury qui assistera aux présentations et jugera des meilleures performances.

Nous vous demandons une grande précision et clarté lors de la préparation de ce dossier de candidature.

Il servira au jury pour préparer le Grand Oral qui aura lieu le 26 Septembre.

À la suite de ce dernier, les candidats seront convier à la cérémonie de la 9ième NUIT DE LA RSE le 14 Octobre 2024.

**1**/ VOS COORDONNÉES

Nom de l’entreprise : …………………………………………….………… …………………………………………….

Adresse complète de l’entreprise : …………………………….……………….……………………………………….

Code Postal : ……………........... Ville : ………………….………….… Pays : ………………………..........................

Domaine d’activité : ….………………….…………………………………………..….…...…………………………….

CA 2023 en Euros :……………………………….………Effectifs :…………………….………………………………

Comptabilité Fournisseurs

Nom : ..........................................................Prénom : ............................................Fonction : ............................................

E-Mail : ..........................................................Tél. fixe : .........................................Tél. mobile :.........................................

Adresse complète de l’entreprise (si différente) .............................................................................................................

Code Postal : ................................ Ville : ................................................................. Pays..................................................

Personne en charge du dossier

Nom : ..........................................................Prénom : ............................................Fonction : ............................................

E-Mail : ..........................................................Tél. fixe : .........................................Tél. mobile :.........................................

Personne en charge de la présentation orale (si différente) :

Nom : ..........................................................Prénom : ............................................Fonction : ............................................

E-Mail : ..........................................................Tél. fixe : .........................................Tél. mobile :.........................................

2 / VOTRE CATÉGORIE

(Choisissez et cochez la case correspondante)

* CAT. 1 : PROJET DES EQUIPES RSE

Récompense les projets des équipes RSE des entreprises et des collectivités portés par une vision de développement durable. (ex :promotion de la diversité et l’égalité des chances, favorisation d’une économie circulaire, locale et transparente, choix de fournisseurs conformes…)

Peuvent candidater ici : Grands Groupes ; TPE/PME/ETI ; Directions RSE ; Cabinets de conseils

* CAT. 2 : PRESTATAIRES INNOVANTS

Récompense les entreprises qui proposent des solutions à impact, des initiatives et/ou des politiques de management à succès. (exemples : politique de réduction d’empreinte carbone, politique d’économie d’énergie, de tri et recyclage, préservation de la biodiversité….)

Peuvent candidater ici : Grands Groupes ; TPE/PME/ETI ; Directions RSE ; Cabinets de conseils ; Prestataires des solutions innovantes à impact

* CAT. 3 : ONG, ASSOCIATIONS, FONDATIONS

Récompense les startups, associations et fondations qui œuvrent pour une société plus juste qui répond aux ODD.  
(ex : co-construction de projets entre une ONG et grands groupes, PME ; projets à fort impact …)  
Peuvent candidater ici : Associations, ONG ; Fondations ; Collectivités locales et territoriale

* CAT. 4 : PROJETS DE CO-CONSTRUCTIONS

Récompense une grande entreprise et son fournisseur (ou start-up) qui ont mis en place ou co-construit un projet qui permet d’améliorer la performance durable de l’entreprise.

Peuvent candidater ici : Grands Groupes ; TPE/PME/ETI ; Directions RSE ; Cabinets de conseils ; Prestataires des solutions innovantes à impact

*Si votre projet ne rentre dans aucune de ces catégories, contactez Jade SAGE, Directrice de Projets*

*- NUIT DE LA RSE – j.sage@republikgroup.fr | 06 81 37 82 19*

*NB : Les catégories seront susceptibles d’être remaniées en fonction des dossiers présentés.*

3 / TITRE DU PROJET

Précisez en une phrase percutante et concise (1 ligne maximum) :

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

4 / PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET 5 LIGNES MAXIMUM

(400 caractères espaces compris)

Attention : Ce texte sera l’élément auquel aura accès les jurés, il sera également publié sur le site tropheesachats.fr et dans le programme de la soirée remis à l’ensemble des participants à la soirée.

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

**5 /** **EXPLIQUEZ EN QUOI VOTRE PROJET A CONTRIBUÉ** **À RENDRE VOTRE ENTREPRISE OU CELLE DE VOTRE CLIENT PLUS PERFORMANTE** **?**

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

………………………………………………………….……………………………………………………………………….………

* Innovation et originalité
* Efficacité
* Pérennité et duplication
* Qualité du pitch

Acceptez-vous toutes les conditions du règlement ?

* OUI, je les accepte.
* Non, j’aimerais plus d’informations
* Je représente une ONG, je m’acquitte d’une somme de 250€ HT (soit 300€ TTC) par dossier de candidature. J’accepte de soutenir ma candidature devant le jury en cas de nomination.
* Je représente une entreprise ou une association dont les effectifs sont inférieurs à 10 salariés, je m’acquitte d’une somme de 590€ HT (soit 708€ TTC) par dossier de candidature. J’accepte de soutenir ma candidature devant le jury en cas de nomination.
* Je représente une entreprise dont les effectifs de l'entreprise sont compris entre 10 et 99 salariés, je m’acquitte d’une somme de 990€ HT (soit 1.188€ TTC) par dossier de candidature. J’accepte de soutenir ma candidature devant le jury en cas de nomination.
* Je représente une entreprise dont les effectifs de l'entreprise sont égaux ou supérieurs à 100 salariés, je m’acquitte d’une somme de 1.490€ HT (soit 1.788€ TTC) par dossier de candidature. J’accepte de soutenir ma candidature devant le jury en cas de nomination.

*Ces frais devront être réglés avant le Grand Oral, vous recevrez une facture après validation de votre dossier.*

Date : ………………………. Cachet & Signature (obligatoire pour validation) :

Précédé de la mention “lu et approuvé“

………………………………………………………………

Règlement 2024

Article 1 : Les trophées 9ième NUIT DE LA RSE ont pour but de faire la promotion des innovations en matière de RSE et de développement durable.

Article 2 : Les trophées 9ième NUIT DE LA RSE sont décernés par un jury d’experts et de personnalités.

Article 3 : Peuvent concourir les professionnels (directions RSE, directions achats responsables, directions de l’environnement de travail, directions commerciales, direction générale RH, équipes innovation …issus d’entreprises innovantes, de start-up, de PME, de grandes entreprises ainsi que les ingénieurs, les chercheurs, les créatifs et les organismes publics).

Article 4 : Les organisateurs ont déterminé 4 catégories pour l’édition 2024 de la 9ième NUIT DE LA RSE.

Cette liste est susceptible d’être modifiée en amont du Trophée par les organisateurs et le jury. Les projets seront classés par sous-catégories afin de mettre en compétition des projets répondant à un besoin/un enjeu.

Date limite d’inscription, Jeudi 5 Septembre 2024

Catégorie 1 : PROJET DES EQUIPES RSE

Catégorie 2 : PRESTATAIRES INNOVANTS

Catégorie 3 : ONG, ASSOCIATIONS, FONDATIONS

Catégorie 4: PROJETS DE CO-CONSTRUCTIONS

Les critères de notation des dossiers seront :

> Innovation et originalité

> Efficacité et retour sur investissement

> Pérennité et duplication

> Qualité du pitch de présentation

Article 5 : Chaque candidat peut présenter plusieurs dossiers.

Les candidats devront acquitter d’une somme forfaitaire de 1490€ HT (soit 1788€ TTC) par dossier de candidature si les effectifs de l’entreprise sont égaux ou supérieurs à 100 salariés, 990€ HT (soit 1188€ TTC) par dossier de candidature si les effectifs de l’entreprise sont compris entre 10 et 99 salariés et 590€ HT (soit 708€ TTC) par dossier de candidature si les effectifs de l’entreprise sont inférieurs à 10 salariés - règlement par virement avec le RIB ci-dessous ou par chèque à l’ordre de REPUBLIK RSE, ou par Paypal.

Article 6 : La clôture des candidatures est fixée au Jeudi 5 Septembre 2024. Le comité de pilotage effectuera, au regard de son expertise et de la conformité au règlement, une sélection des candidats pour le Grand Oral.

Article 7 : En devenant candidat de la 9ième NUIT DE LA RSE, vous acceptez de communiquer vos coordonnées à REPUBLIK RSE. La collecte de ces données est nécessaire pour vous adresser les documents qui faciliteront votre participation au grand oral ainsi qu’à la cérémonie de remise de prix. Votre candidature à la 9ième NUIT DE LA RSE vous permet également de recevoir des invitations aux autres événements REPUBLIK RSE et de bénéficier des offres de partenaires sélectionnées par nos soins en fonction de votre profil.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, complétée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, permettant la mise en œuvre concrète du Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression de ces données en vous adressant par courrier à REPUBLIK RSE, 22 Quai Galliéni, 92150 Suresnes, France.

Article 8 : Le jury est constitué de personnalités expertes ou médiatiques ; il attribue le trophée pour chacune des catégories à partir de la liste des nommés établie par les organisateurs. Les décisions du jury ne peuvent faire l’objet d’aucune contestation et n’ont pas à être motivées.

Article 9 : Il sera organisé une audition des nommés, devant le jury, Jeudi 26 Septembre 2024, de 8h30 à 13h00. Ces derniers présenteront, lors de cette audition, leurs opérations et répondront aux questions posées. Les nommés pourront fournir au jury tous les éléments souhaitables, tant en termes de documents visuels (PowerPoint, supports papier, etc.) que d’indications chiffrées.

Toutes les informations communiquées au jury par les postulants (chiffres de vente, de notoriété, objectifs, etc.) feront l’objet d’une confidentialité totale dont le comité d’organisation se porte garant.

Article 10 : Lors de l’audition des nommés, prévue le Jeudi 26 Septembre 2024, le jury établira son jugement en utilisant la grille d’évaluation multicritères élaborée par le comité d’organisation.

Chaque candidat disposera de 3 minutes effectives pour soutenir son dossier et de 3 minutes supplémentaires pour répondre aux éventuelles questions du jury.

Article 11 : Les nommés et les vainqueurs de la 9ième NUIT DE LA RSE seront présents lors de la cérémonie de remise des prix du Lundi 14 Octobre 2024.

Ils seront présentés dans le programme de la soirée et sur le support audiovisuel.

Seul le lauréat de chaque catégorie montera sur scène pour recevoir son prix.

Les vainqueurs seront invités gratuitement au diner gala qui suivra après la remise des trophées (1 personne par lauréat). Les candidats et/ou lauréats pourront participer à la soirée et privatiser des tables (1 par société) avec 8 personnes. Une proposition de partenariat sera établie pour cette option.

Article 12 : Le palmarès ne sera dévoilé qu’au cours de la soirée de cérémonie du Lundi 14 Octobre 2024.

Article 13 : Tout candidat s’engage à respecter le présent règlement et la décision du jury. Il s’engage également à s’acquitter de ses frais de candidature au plus tard le vendredi 23 Aout 2024, (2 semaines avant la clôture) faute de quoi son dossier ne sera pas validé. Cette sanction ne dispense pas le candidat de régler les frais de sa candidature.

Date : ………………………. Cachet & Signature (obligatoire pour validation) :

Précédé de la mention “lu et approuvé“

………………………………………………………………

**Coordonnées bancaires :**

**SAS REPUBLIK**

**IBAN : FR76 3000 4003 5000 0106 0226 823**

**BIC : BNPAFRPPXXX**